

# TERZÉO UN AN APRÈS

OÙ EN SOMMES NOUS?

# OÙ EN EST L'ENQUÊTE?

- Octobre 2016 – mars 2017: enquête publique (avis des habitants et des élus des 14 communes concernées) et rapport des commissaires enquêteurs.
- Avril 2017 – décembre 2007 : instruction administrative par les services de l'Etat. Cette instruction a pris fin hier 15 décembre.
- Début 2018: le rapport d'instruction administrative sera soumis pour avis au CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques)
- 1<sup>o</sup> trimestre 2018: arrêté préfectoral pour valider ou refuser la demande



# DES TERRITOIRES SATURÉS ET DÉSÉQUILIBRÉS

- La saturation du Nord Seine et Marne en activités liées aux déchets met en cause:
- La sécurité des routes et des transports
- La santé publique du fait de leur impact sur les sols et les eaux souterraines
- L'environnement du fait d'atteintes à des zones protégées telle Natura 2000 et la protection des espèces et des paysages

## DES TERRITOIRES SATURÉS ET DÉSÉQUILIBRÉS

## LA POUBELLE DE L'ILE DE FRANCE !

DEUX DÉCHARGES DE GRAVATS DE BÂTIMENT À ISLES LES VILLENROY (CIV) ET CRÉGY LES MEAUX (COSSON) ;

UNE ANCIENNE DÉCHARGE D'ORDURES MÉNAGÈRES SOUS SURVEILLANCE À CRÉGY LES MEAUX.

DES CARRIÈRES REMBLAYÉES PAR DES DÉCHETS À LESCHES, TRILBARDOU, CHARMENTRAY (VEOLIA) ET POINCY (SABLIÈRES DE MEAUX) ;

UNE ENTREPRISE DE TRI, TRANSIT, REGROUPEMENT DE DÉCHETS DANGEREUX À QUINCY VOISINS (BENNES SERVICES).

TROIS DÉCHARGES DE DÉCHETS ULTIMES : MONTHYON (VEOLIA), ISLES LES MELDEUSES (CAPOULADE) ET CLAYE SOUILLY (VEOLIA) LA PLUS IMPORTANTE DÉCHARGE D'EUROPE ;

DEUX DÉCHARGES À ANNET SUR MARNE ET FRESNES SUR MARNE ;

UN INCINÉRATEUR D'ORDURES MÉNAGÈRES SOMOVAL À MONTHYON ;

DEUX CARRIÈRES REMBLAYÉES PAR DES DÉCHETS À SAINT SOUPPLETS (KNAUF), TROCY EN MULTIEN (CLAMENS).



# Evolution récente de la situation

## • Causes

- 2015: un plan régional limite les implantations de décharges en Seine et Marne.
- 2016; le département abandonne ses recours contre les implantations.
- 2017: le Grand Paris express signe un accord de partenariat avec 30 sociétés du BTP pour implanter des lieux de stockage

## • Conséquences

- autorisations des décharges ECT Annet sur Marne et Villeneuve sous Dammartin, COSSON Crégy-lès-Meaux, CIV Isles-lès-Villenoy sur 138 ha et 31 millions de tonnes stockées
- Octobre 2016: demande de la société TERZEO
- Novembre 2017: demande d'extension de l'ISDD SITA de Villeparisis

GRAND PARIS:  
DES DÉCHETS POUR  
LA CONSTRUCTION  
DE 67 GARES ET 200  
KM DE MÉTRO  
SOUTERRAIN,  
STOCKÉS DANS LE  
NORD SEINE ET  
MARNE



UNE ZONE  
DE COURS  
D'EAU, DE  
CANAUX,  
D'ÉTANGS ET  
D'ANCIENNES  
CARRIÈRES



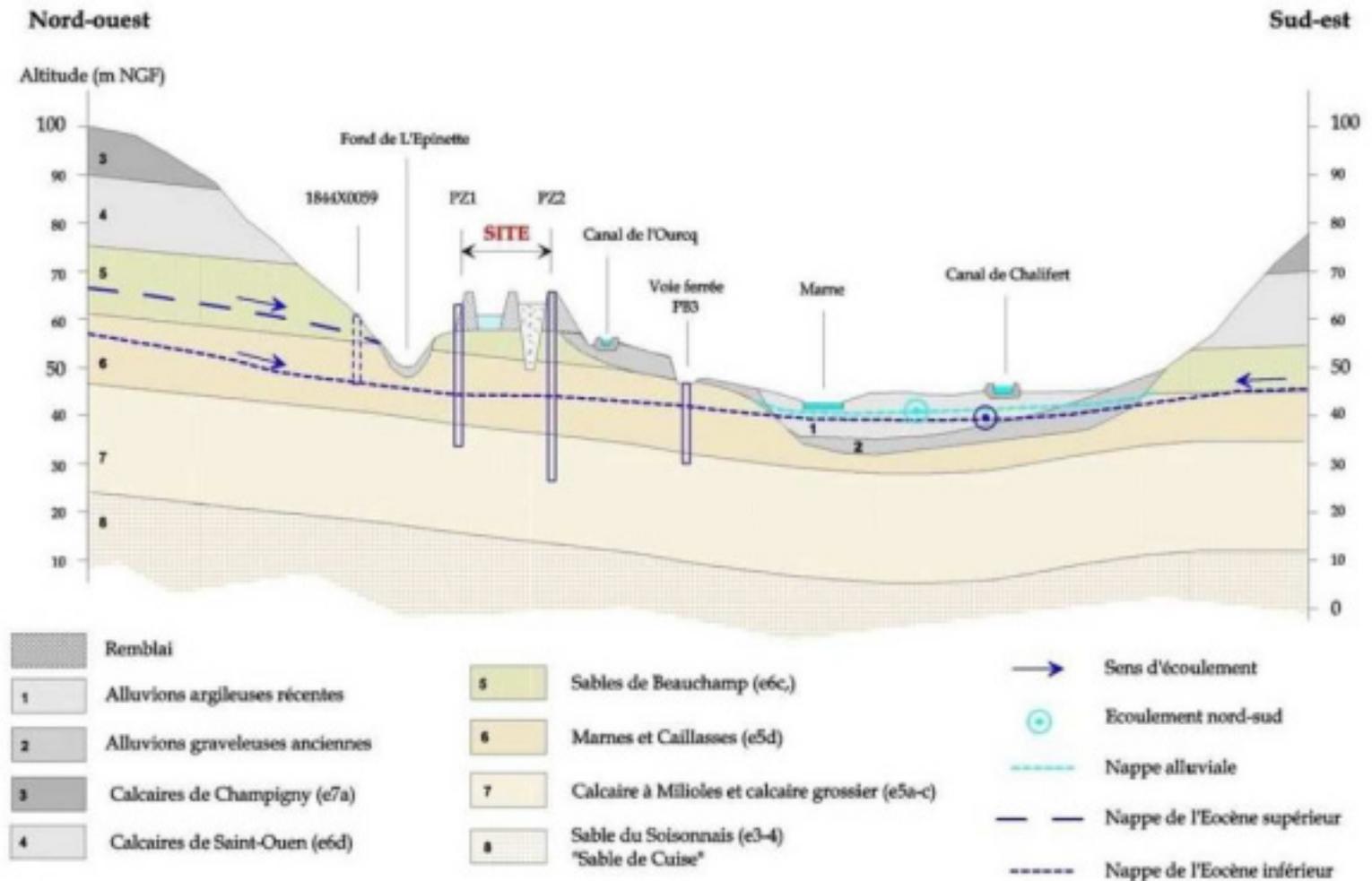
UN  
TERRITOIRE  
SATURÉ,  
MALTRAITÉ.



UN SOUS SOL  
FRAGILE

TRANSMETTANT LES  
POLLUTIONS

SUR UN RÉSEAU  
HYDROLOGIQUE  
DENSE.



UN SOUS SOL  
MALTRAITÉ:

LA NAPPE  
PHRÉATIQUE

EST  
FORTEMENT

POLLUÉE À  
L'ARSENIC

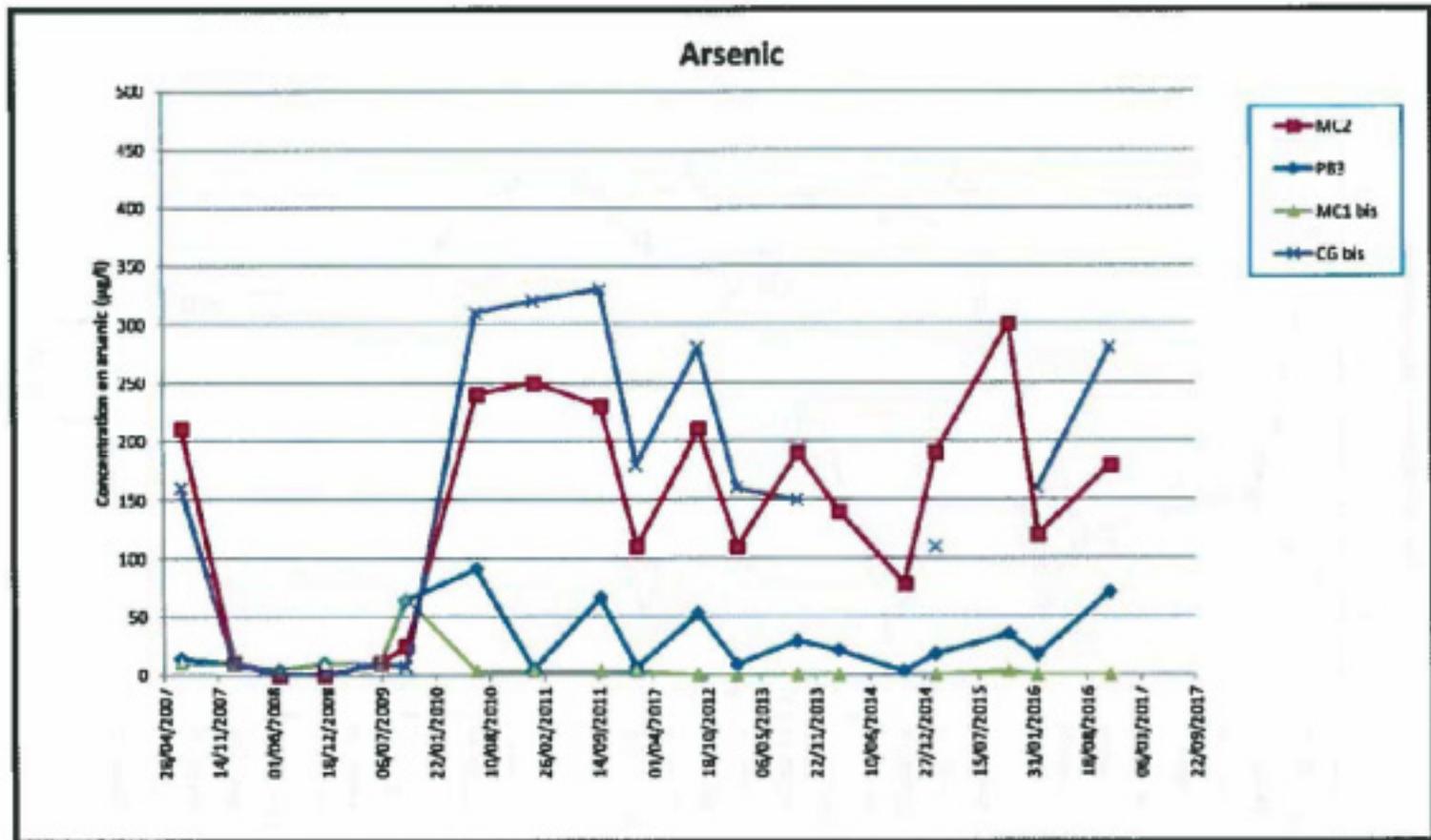
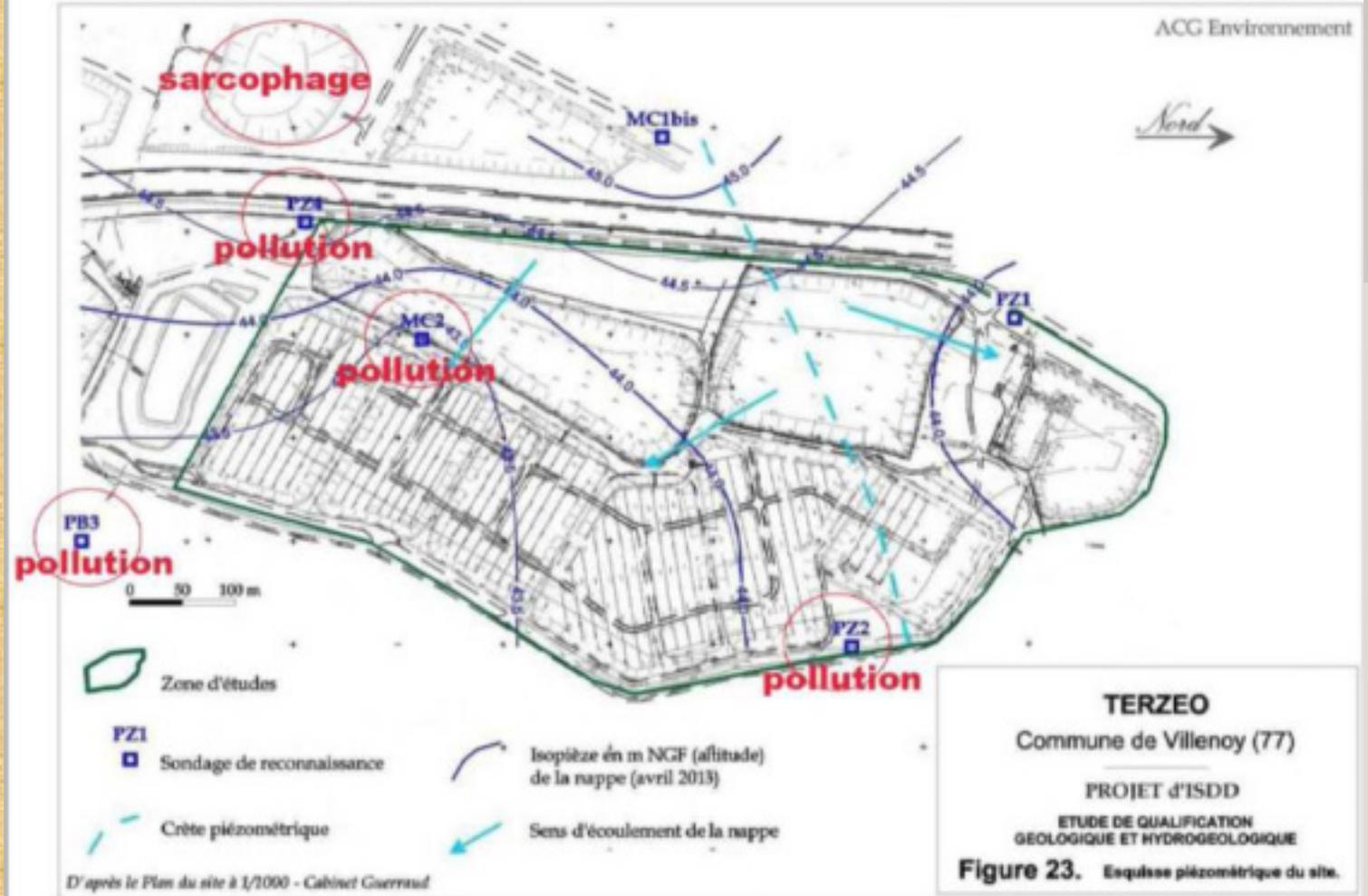


Figure 9 : Evolution des concentrations dans la nappe en arsenic depuis 2007

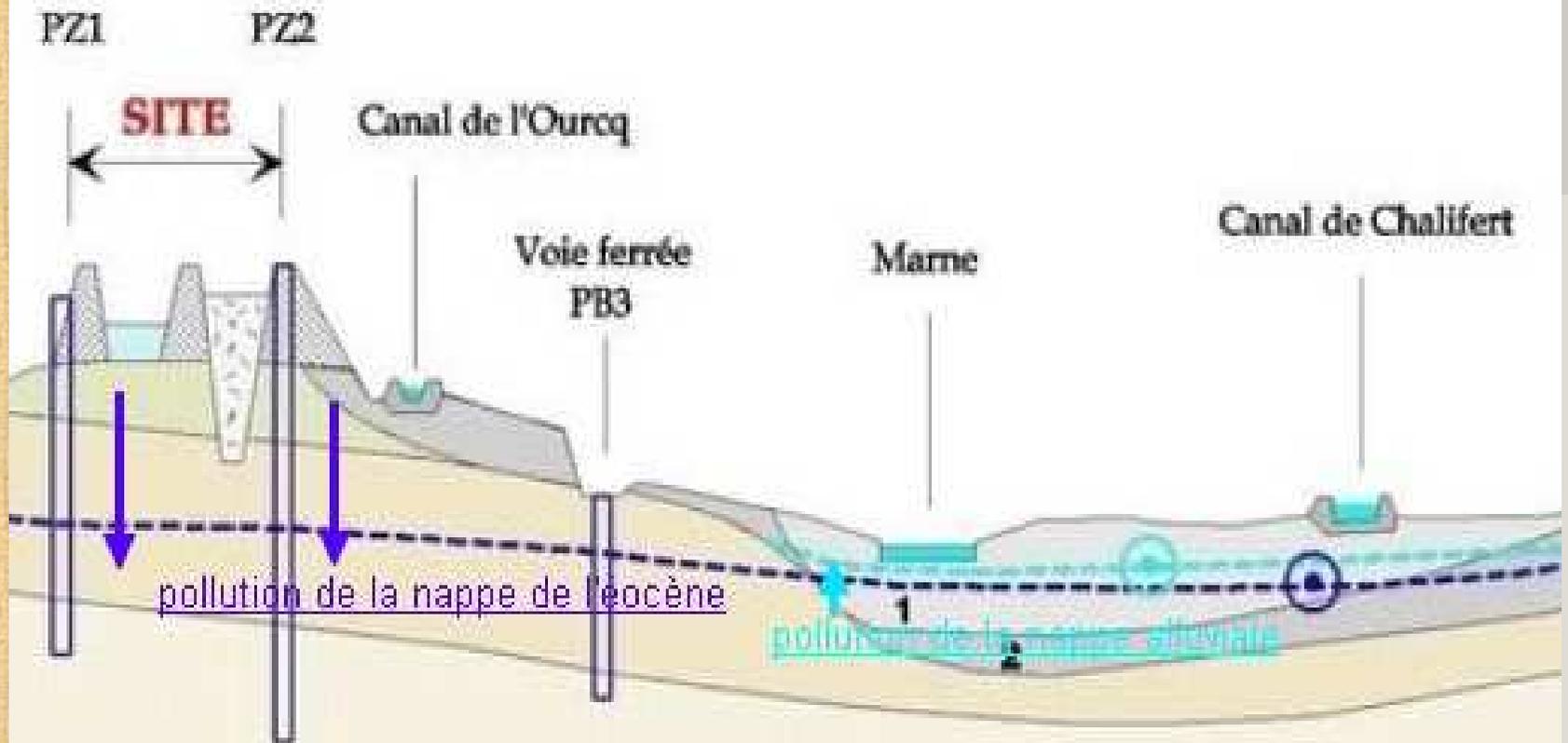
LES 60 HECTARES  
DU SITE ET LA  
NAPPE

ONT ÉTÉ  
POLLUÉS

PAR LA SOCIÉTÉ  
BEGHIN SAY



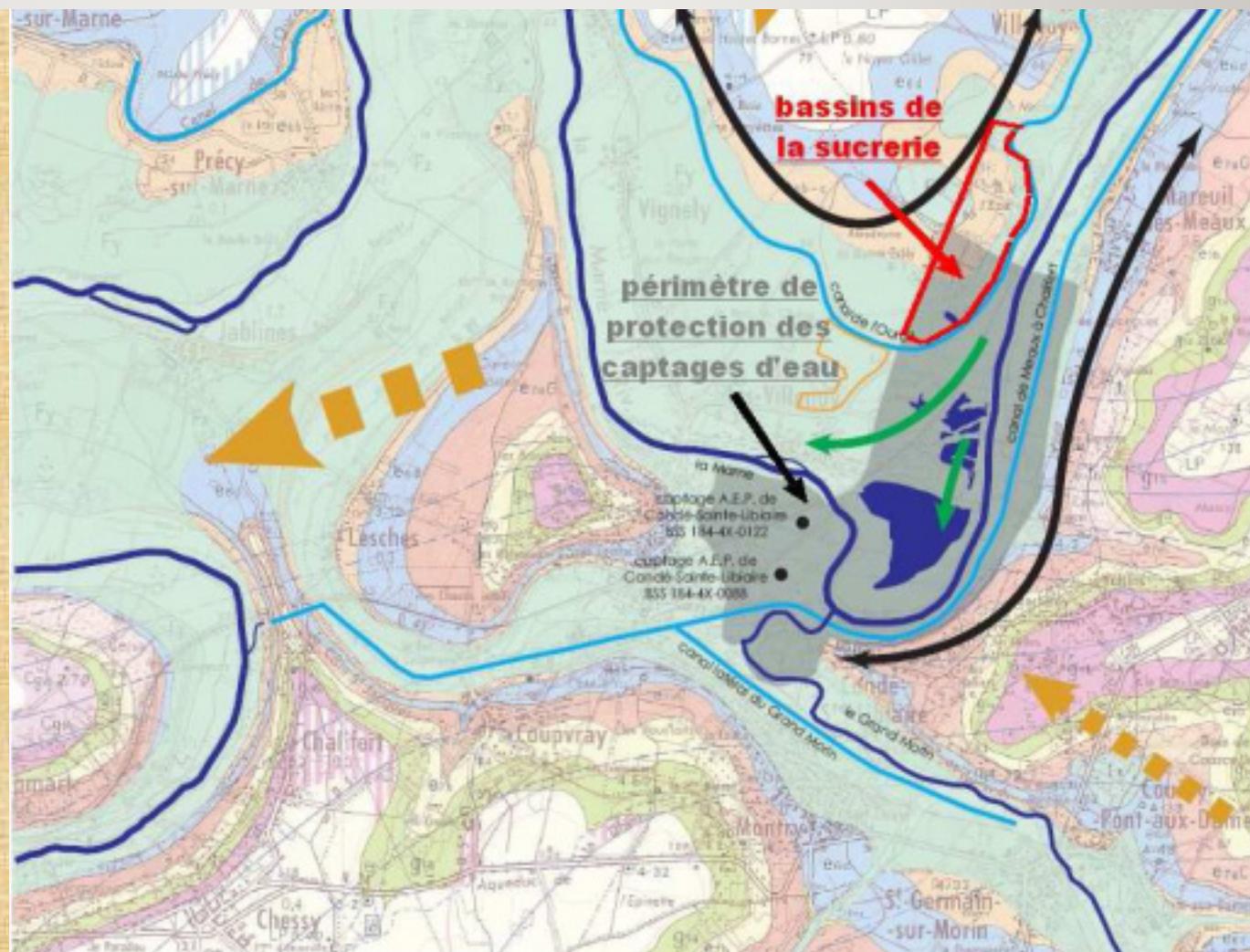
POLLUTION  
DE LA NAPPE  
ALLUVIALE  
QUI  
ALIMENTE  
EN EAU  
POTABLE  
25.000  
HABITANTS



ABSENCE DE MESURES  
DE PROTECTION DE LA  
RESSOURCE EN EAU

VIS-À-VIS DES  
POLLUTIONS  
ACTUELLES ET FUTURES.

PAS DE PROTECTION  
DES CAPTAGES D'EAU  
POTABLE.



LES  
POLLUTIONS  
ACTUELLES ET  
FUTURES

METTENT EN  
PÉRIL

LES ESPÈCES  
PROTÉGÉES

LES ESPÈCES  
VIVANT DANS  
LES ÉTANGS



## UN MILLION DE TONNES DE DÉCHETS DANGEREUX STOCKÉS SUR UN SITE FRAGILE ET POLLUÉ.

- Le projet TERZEO est présenté par ses promoteurs comme:
- La réhabilitation de la friche des bassins de la sucrerie
- La solution de la pollution du site
- Parfaitement adapté à la zone au plan des nuisances, de l'environnement, de la protection des ressources en eau.

## UN SITE FRAGILE, DÉSÉQUILIBRÉ ET POLLUÉ.

- On ne réhabilite pas une friche en ajoutant une pollution potentielle à une double pollution existante: un dépôt de matériaux stocké en dehors de toute légalité et un site et des eaux souterraines lourdement pollués.
- Le développement de la pollution, la mise en danger des captages d'eau potable montrent l'inadaptation du site à recevoir un tel projet.
- Les conditions géologiques naturelles du site ne permettent pas un tel stockage de déchets dangereux, qui doit prévoir une solution de substitution
- Les déchets stockés ne sont pas homogènes, mettant en cause la sécurité à terme du massif
- Les espèces protégées de la zone Natura 2000 vont subir lourdement de ce type d'activité.

**LA POPULATION N'EST PAS D'ACCORD!  
LE PROJET VA AGGRAVER LES DÉSÉQUILIBRES DU TERRITOIRE,  
PÉRENNISER LA POLLUTION ACTUELLE ET L'AGGRAVER!**

- D'octobre 2016 à janvier 2017 durant l'enquête publique, la population, ses élus, ont exprimé un rejet massif et unanime du projet. Des milliers de pétitions, des rassemblements et manifestations les 26 novembre, 2 et 10 décembre et le 29 avril 2017, des votes négatifs des conseils municipaux des 14 communes concernées et de la totalité des communes du pays créçois.



**NON** LOCAL  
À LA DÉCHARGE !

**hydrocarbures** mercure  
distillation de goudron **MÉTAUX LOURDS**  
plomb ARSENIC huiles cadmium

Voulez-vous vivre près d'un stock de **1.000.000 de tonnes** de déchets dangereux pour la santé ?

**NON**

Alors dites  
**au projet TERZEO de  
stockage à VILLENROY**

Tous ensemble  
le **2 décembre à 18 heures**  
devant la **Mairie de Meaux**  
pour demander à la communauté d'agglomération  
du Pays de Meaux de rejeter ce projet.

**NOUS NE SERONS PAS LA POUBELLE  
DU GRAND PARIS !**

**SIGNEZ LA PÉTITION SUR CHANGE.ORG**  
"STOP DECHETS DANGEREUX VILLENROY"



# RÉSULTATS DES ACTIONS MENÉES

- Vote unanime des conseils municipaux contre le projet
- La pollution du site n'est plus ignorée, même si tout est fait pour réduire son importance
- prolongation de 6 mois de l'instruction administrative du dossier pour des investigations supplémentaires demandées par les commissaires enquêteurs: étanchéité du sarcophage, étude de bruit, étude et mise en place d'alternatives au transport par camion.

## OÙ EN SOMMES NOUS?

- Pollution du site: seul le « sarcophage » est traité alors que la totalité du site est pollué, démontrant la fragilité et l'inadaptation du site pour recevoir une deuxième activité polluante.
- Dangerosité du projet TERZEO et impact sur l'environnement: les commissaires enquêteurs ont validé quasiment par copié collé les réponses de TERZEO, et n'ont pas répondu à de nombreuses remarques et études, à l'exception de la durée de vie des géomembranes.
- Une étude à minima sur le bruit réalisée avec un camion CLAMENS tournant pendant deux heures



## ACTIONS DE L'ASSOCIATION MARNE DEPUIS LA FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- Etudes sur:
- la pollution du site depuis les années 1990 à partir de documents communiqués par la D.R.I.E.E,
- l'impact de la pollution sur les points de captage d'eau potable proches et leur protection.
- la dangerosité du massif de déchets et le respect des règles légales.
- Ces études ont servi de support à des réunions avec les élus concernés et seront utilisées dans la phase de concertation qui vient, voire pour des contentieux ultérieurs.
- Ces travaux ont été publiés sur le blog de l'association.



## LE TEMPS EST VENU DE SE MOBILISER A NOUVEAU !



Il y a un an, des citoyens créaient un collectif pour s'opposer à l'implémentation sur le site des bassins de l'ancienne sucrerie BEGHIN-SAY d'un projet de stockage d'un million de tonnes de déchets dangereux, le projet TERZEO.

## TERZEO

**Un million de tonnes de déchets dangereux sur 60 hectares pollués à l'arsenic**

RASSEMBLEMENT MAIRIE VILLENOT (18/12/16)



Collectif "Non au site de déchets dangereux TERZEO"

## REUNION PUBLIQUE

**SAMEDI 16 DECEMBRE A 10H00**

Salle de la convivialité  
Place de la Mairie  
77 Chauconin-Neufmontiers

MANIFESTATION VILLENOT (18/12/16)



## SCANDALEUX !

TERZEO reconnaît la pollution à l'arsenic du site de l'ancienne sucrerie mais uniquement pour préserver la qualité de ses « granulats ».

« Nous ne pouvons pas laver nos granulats naturels valorisés avec une eau arsenisée, car dans ce cas la valorisation aurait été impossible, les impuretés étant incontournables ».

Par conséquent nous avons bien été dans l'obligation de prévoir une contre-mesure en fonction de la nature des déchets (et surtout de la présence de polluants de la catégorie 1, un autre point de préoccupation sur l'ensemble du site (...)) pour avoir la garantie de disposer d'une eau de qualité suffisante. »

(Mémorandum en réponse de TERZEO à l'enquête publique - Février 2017 - page 30)

<https://www.facebook.com/CollectifBrazzavanne/>  
<http://blog.gazparinc.wordpress.com/>

RASSEMBLEMENT PREFECTURE (16/04/17)



## QUE CACHE LA PREFECTURE ?

Nous ne sommes pas allés à notre demande de communication conventionnée auprès des publications de l'enquête publique.

« Dans ce courrier, j'ai dû être en mesure de vous indiquer le contenu de l'enquête de communication tripartite de la commune de Villenot, entre les sociétés TERZEO, CHAMAU et TERZEO pour la gestion de la dépollution de l'arsénite... »

« ... cette annexe stipule une séquestration des déchets de cobaltolite en attendant que la réglementation publique change la teneur de cet accord, afin de garantir l'absence de contamination à des fins... »

RASSEMBLEMENT MAIRIE DE BRAZ (21/12/16)



## CE QUE NOUS VOULONS

Une étude indépendante par un organisme public sur l'origine, l'évolution de la pollution sur le site et les solutions à mettre en œuvre pour la traiter.

Le traitement de la pollution actuelle suivant le principe du pollueur payeur

Le lancement immédiat de l'enquête publique sur les points de captage d'eau potable de Conés Sainte Lilaire et Isles les Villenot, afin de les protéger.

L'abandon pur et simple du projet TERZEO, le site restant dans l'état actuel sans adaptation.

Un débat public sur les alternatives à ce projet.

## TERZEO (ex BEGHIN-SAY), le pollueur doit payer !

Le site sur lequel TERZEO veut stocker ses déchets dangereux, est pollué à forte dose à l'arsenic. Cela résulte de l'activité de l'ancienne sucrerie BEGHIN-SAY reprise par TERZEO, 1<sup>er</sup> groupe sucrier français. Sans au plan mondial.

TERZEO, c'est en 2017 un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros et un bénéfice après impôts de 107 millions d'euros.

## TERZEO DOIT PAYER LA DEPOLLUTION DU SITE !

Ne pas jeter sur le site pollué

## • **CE QUE NOUS VOULONS**

- ☞ **Une étude indépendante par un organisme public sur l'origine, l'évolution de la pollution sur le site et les solutions à mettre en œuvre pour la traiter.**
- ☞ **Le traitement de la pollution actuelle suivant le principe du pollueur payeur**
- ☞ **Le lancement immédiat de l'enquête publique sur les points de captage d'eau potable de Condé Sainte Libiaire et Isles les Villenoy, afin de les protéger .**

- **CE QUE NOUS VOULONS**

- **☞ L'abandon pur et simple du projet TERZEO, du fait de son manque de sécurité, le site montrant dès aujourd'hui son inadaptation.**
- **☞ Un débat public sur les alternatives à ce projet.**

## QUELLES ACTIONS?

- Préparer le CODERST
- Saisine des deux députés de la circonscription pour question écrite au ministre
- Saisine du président de la CAPM et du pays Créçois
- Préparer une action (rassemblement, manifestation) suivant la position des services de l'Etat et du CODERST)